

Défibrillateur Automatisé Externe - DSA/DEA

Formation Initiale - Recyclage

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 3H30, pour un groupe de 4 à 10 personnes maximum.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à sensibiliser les personnes à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe pour porter secours. Les participants seront capable de reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque, de mettre en oeuvre une réanimation cardio-pulmonaire associée à une défibrillation précoce dans l'attente de l'arrivée des secours.

CONTENU DE LA FORMATION

Conforme au référentiel SST « Guide des données techniques et conduite à tenir » V2_01/2017 de l'INRS et au décret n°2007-705 du 04 mai 2007.

- Le cadre juridique relatif à l'utilisation d'un défibrillateur
- Le risque cardiaque et les principes de la fibrillation
- La notion de chaîne de survie
- L'alerte des secours spécialisés
- Le défibrillateur : DSA - DEA
- La réanimation cardio-pulmonaire associée à la défibrillation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, désirant s'initier aux principes de mise en oeuvre d'un défibrillateur.

Pré-requis

Aucun

Méthodes pédagogiques

Le stage s'appuie sur l'acquisition de compétences sous forme d'exposés, d'apprentissages, accompagné de support type diaporama, de vidéo didacticiel, l'utilisation de mannequins de formation adulte, enfant et nourrisson avec accessoires pédagogiques et un/des défibrillateur(s) semi-automatique avec électrodes. La formation est dispensé par un formateur SST certifié par l'INRS, à jour de sa formation.

Évaluation et validation

Une attestation de suivi de formation à l'utilisation d'un défibrillateur sera délivrée aux stagiaires.

Durée de validité

Aucune durée de validité. Il est recommandé d'actualiser ses connaissances 1 fois par an.